

RÈGLEMENT FÉDÉRAL DES TERRAINS DE HOCKEY-SUR-GLACE

Fédération délégataire : Fédération française de hockey-sur-glace (FFHG)

Date de l'avis de la CERFRES : 03/11/2015

Date de publication : 25/01/2016

Rappel : Les règles fédérales ne sont obligatoires que pour les équipements voués à recevoir des compétitions sportives. Les tableaux ci-dessous ne sont qu'un extrait du règlement rédigé par la FFHG et la FFSG, pour plus de précisions sur les règles applicables, se référer au règlement fédéral (<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/Les-equipements-sportifs/La-reglementation-en-matiere-d-equipements-sportifs/article/Regles-federales>)

Il convient de faire la distinction entre les **règles obligatoires**, nécessaires pour l'organisation de compétitions, et les **simples recommandations** ayant pour vocation d'améliorer la pratique en fonction du niveau de compétition mais n'ayant pas de caractère obligatoire.

Règles applicables aux patinoires dédiées à la pratique en compétition - CREATION d'équipement

Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
Type de compétition	Compétitions internationales	Ligue Magnus ; Division 1	Division 2 ; U22 élite ; U18 Elite A	D3 ; U22 exc. ; U18 élite B ; Hockey féminin	Loisirs ; U18 excellence à U 9
Surface	Glace				
Dimensions et rayons	<60> ; <26;30> et rayons de courbures de 7 à 8,5m			≥56x26m (<60> ; <26;30m> recommandé) et rayons de courbures de 7 à 8,5m	
Hauteur libre sous plafond	≥7m			≥5 (7m recommandés)	
Balustrade	Hauteur de 107cm mesurée depuis la glace, dont plinthe jaune <15 à 25cm> ; Espaces entre les éléments 3mm max				
Protections transparentes amovibles complémentaires à la balustrade	Derrière les buts et arrondis : hauteur 204cm Parties latérales : hauteur 180cm excepté devant les bancs des joueurs	Derrière les buts et arrondis : hauteur 180cm Parties latérales : hauteur 100cm excepté devant les bancs des joueurs	Derrière les buts et arrondis : hauteur 180cm Parties latérales : Protections vitrées au minimum devant la table de marque et bancs de pénalité (hauteur minimale de 100cm)		
Filets de protection amovibles	Derrière les buts et arrondis : Obligatoire	Derrière les buts et arrondis : Obligatoires Parties latérales : Filets et/ou garde corps obligatoires devant les tribunes si les protections transparentes complémentaires à la balustrade sont inférieures à 180cm			
Tracés	Conformes au règlement spécifique de la discipline (cf. page 3)				
Cages de buts	Cages de but mobiles réglementaires à ancrage flexible				
Bancs	Bancs des joueurs et banc du marqueur officiel conformes au règlement				
Chronométrage et signaux	Chronométrage et affichage électronique conformes au règlement ; sirènes et microphone opérationnels				
Installation juges de but	Espaces dédiés au système de juge de but vidéo		Bancs de juges de but facultatifs		
Espace joueurs minimal des vestiaires sportifs	2x70m ² + 4x45m ²	2x60m ² + 4x45m ²	4x45m ²	4x35m ²	
Douches et locaux annexes des vestiaires sportifs	Douches, espace entraîneurs, sanitaires, espace de stockage et lieu de récupération obligatoires		Douches obligatoire et toilettes attenantes ou intégrées aux vestiaires		
Vestiaires officiels d'arbitrage avec douches	2x15m ²			2x10m ²	

Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
Local antidopage et premiers soins	Obligatoires				
Niveau d'éclairage	A minima selon la norme NF.EN 12 193 « éclairage des installations sportives » (cf. recommandations ci-dessous)				
Pré câblage internet / connexion	Obligatoires				Recommandés

RECOMMANDATIONS pour les patinoires dédiées à la pratique en compétition - CREATION d'équipement

Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
Niveau d'éclairage	≥1000 lux ; facteur d'uniformité ≥0,7		≥600 lux ; facteur d'uniformité ≥0,7		≥400 lux ; facteur d'uniformité ≥0,7
Salle de conférence / Tribune presse / Zone mixte presse	Recommandées		Facultatives		
Salle de réunion	Salle de réunion a disposition			Recommandée	
Seconde piste ≥ 56x26m	Recommandées		Pertinence à étudier au cas par cas		
Jauge minimale conseillée	5000	2500	1500	800	200
Salle d'accueil des équipes et officiels	Espace de réception à disposition lors des évènements				

Règles applicables aux patinoires dédiées à la pratique en compétition - équipement EXISTANT

Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
Type de compétition	Compétitions internationales	Ligue Magnus ; Division 1	Division 2 ; U22 élite ; U18 Elite A	D3 ; U22 exc. ; U18 élite B ; Hockey féminin	Loisirs ; U18 excellence à U 9
Surface	Glace				
Dimensions et rayons	≥56x26m et rayons de courbures de 7 à 8,5m				
Hauteur libre sous plafond	≥7m			≥5m	
Balustrade	< 117 à 122cm > dont une plinthe jaune < 15 à 25cm > ; espaces entre les éléments 3mm max				
Protections transparentes amovibles complémentaires à la balustrade	Derrière les buts et arrondis : hauteur 160cm Parties latérales : hauteur 80cm excepté devant les bancs des joueurs		Derrière les buts et arrondis : hauteur 160cm Parties latérales : Protections vitrées au minimum devant la table de marque et bancs de pénalité (hauteur minimale de 80cm)		
Filets de protection amovibles	Derrières les buts et arrondis : Obligatoires Parties latérales : Filets obligatoires devant les tribunes si les protections transparentes complémentaires à la balustrade sont inférieures à 160cm				
Tracés	Conformes au règlement spécifique de la discipline (cf. page 3)				
Cages de buts à ancrages flexibles	Cages de but mobiles réglementaires et ancrages flexibles à partir du 01/07/2016		Recommandées		
Bancs	Bancs des joueurs et banc du marqueur officiel conformes au règlement			Dimension et disposition différente des bancs possibles	
Chronométrage et signaux	Chronométrage et affichage électronique conformes au règlement ; sirènes et microphone opérationnels ; Témoins visuels de buts et d'arrêts de jeu (lumières rouges et vertes) recommandés				
Vestiaires sportifs, douches et locaux annexes	4 vestiaires disposants de bancs, douches et toilettes attenantes (dimensions recommandées en annexes du règlement)				

Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
Vestiaires officiels d'arbitrage avec douches	1 vestiaire disposant de bancs, douches et toilettes attenantes (dimensions recommandées en annexes du règlement)				
Local antidopage et premiers soins	Obligatoires				
Niveau d'éclairage	A minima selon la norme NF:EN 12 193 « éclairage des installations sportives » (cf. recommandations ci-dessous)				
Pré câblage internet / connexion	Obligatoires				Recommandés

RECOMMANDATIONS pour les patinoires dédiées à la pratique en compétition -équipement EXISTANT

Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
Espace joueurs minimal des vestiaires sportifs	2x70m ² + 4x45m ²	2x60m ² + 4x45m ²	4x45m ²		4x35m ²
Vestiaires arbitres / salle juges avec douches	2x15m ²				2x10m ²
Niveau d'éclairage	≥1000 lux ; facteur d'uniformité ≥0,7	≥750 lux ; facteur d'uniformité ≥0,7	≥600 lux ; facteur d'uniformité ≥0,7		≥400 lux ; facteur d'uniformité ≥0,7
Salle d'accueil des équipes et officiels	Salle d'accueil des équipes et des officiels à disposition				Recommandée
Zone mixte / salle de conférence / tribune presse	Recommandées			Facultatives	
Salle de réunion	Salle de réunion à disposition			Recommandée	
Seconde piste ≥ 56x26m	Pertinence à étudier au cas par cas				
Jauge minimale conseillée	De 2500 à 5000		De 800 à 1500		200

Les tracés du hockey-sur-glace

